

public que dans le secteur privé, pour encourager l'économie à fonctionner à plein rendement, pour le plus grand bien de tous les Canadiens. Ce qu'il nous faut au pays, en fin de compte, c'est une réforme fiscale qui tienne compte de la nécessité d'assurer équité et progrès économique. Le pays a besoin dès maintenant d'une politique qui permette à l'économie de progresser, pour ainsi dire, dans sa pleine mesure.

Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Mahoney) trouve peut-être amusant qu'il y ait 600,000 Canadiens sans travail, mais moi je ne trouve pas ça drôle, monsieur l'Orateur. Ce qu'il nous faut au pays, c'est autre chose qu'un gouvernement qui parle de réforme, mais ne fait rien, et d'autre part crée un climat d'incertitude et de méfiance qui rend tout progrès équilibré impossible. Le pays a besoin d'un gouvernement qui prendra les mesures voulues pour redonner confiance aux gens, rétablir l'ordre, répondre aux exigences d'êtres humains et de la dignité humaine. Monsieur l'Orateur, ce n'est sûrement pas ce genre de gouvernement que nous avons aujourd'hui.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Greene:** Monsieur l'Orateur...

**M. Orlikow:** Monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence a une décision difficile à rendre maintenant. Je prie le ministre de reprendre son siège car le fait d'être debout ne lui donne nullement la préséance. Il s'agit de savoir, bien entendu, s'il faut accorder la parole au ministre pour qu'il parle au nom du gouvernement, ou au député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow), qui voudrait parler au nom du Nouveau parti démocratique.

Je dois tenir compte du fait que la motion à l'étude a été proposée par le parti représenté en ce moment par le député de Winnipeg-Nord. D'autre part, je comprends qu'il serait important d'autoriser le gouvernement à répliquer au discours très important du chef de l'opposition (M. Stanfield). Je me demande si les deux représentants n'accepteraient pas de partager le temps qui nous reste d'ici 5 h. 45, ce qui permettrait au ministre de répondre pendant une quinzaine de minutes et au député de Winnipeg-Nord de faire le dernier discours avant la mise aux voix à 5 h. 45. Ces deux représentants auraient bien entendu l'occasion de parler une deuxième fois après le vote sur l'amendement. J'aimerais savoir ce que les deux représentants intéressés en pensent.

**M. Orlikow:** Monsieur l'Orateur, je préférerais employer tout le temps qui me revient. Si vous accordez la parole au ministre, c'est parfait, pourvu que je puisse disposer de tout le temps qui me revient dès que l'occasion s'en présentera.

**M. l'Orateur:** Eu égard aux circonstances, je pense que la présidence devrait donner la parole au ministre, mais je suis toujours prêt à entendre des suggestions. Je vois que le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) veut dire quelques mots à ce sujet.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'allais justement proposer qu'on accorde la parole au ministre, mais qu'on me permette de demander maintenant deux porte-parole pour nous, vendredi prochain.

**M. l'Orateur:** La demande me semble très raisonnable et la présidence n'y voit aucun inconvénient. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) a la parole.

**M. MacInnis:** J'invoque le Règlement...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de Cape Breton-East Richmond (M. MacInnis) invoque le Règlement. J'avertis le député qu'il ne nous reste que 25 minutes. Le chef de l'opposition a eu plus d'une heure pour prononcer son discours et j'estime équitable de laisser à d'autres députés la possibilité de prononcer également les leurs.

**M. MacInnis:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais signaler à la Chambre que le ministre va déroger à la procédure que nous suivons habituellement, et je lui demanderais de profiter d'un jour où il ne figurera pas au tableau des présences pour faire son discours.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Ceci confirme mes craintes. Si nous perdons notre temps à régler cette question de Règlement, nous ne progresserons certainement pas comme nous devrions le faire cet après-midi. Il ne nous reste que 25 minutes et je donne la parole au ministre.

**L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, je remercie de sa courtoisie le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow). Je ne chercherai pas à répondre boutade pour boutade au discours du chef de l'opposition officielle (M. Stanfield), mais je le félicite des plaisanteries spirituelles dont il a remarquablement émaillé son discours. Il m'est cependant difficile de le féliciter aussi chaudement de sa critique du budget.

J'ai écouté avec plaisir le chef de l'opposition préconiser des réductions fiscales massives sans nous indiquer les programmes qu'il supprimerait du fait de ces réductions fiscales et sans nous dire non plus s'il serait content que le déficit budgétaire annoncé soit accru. L'opposition officielle nous a habitués à ne jamais dire à la population canadienne le prix des mesures qu'elle préconise. On ne peut certainement pas en dire autant du gouvernement qui, conformément aux directives du premier ministre (M. Trudeau), et sous sa direction, a toujours indiqué le coût des mesures que nous avons préconisées et non pas simplement leurs avantages.

C'est indéniablement ce que le chef de l'opposition a évité de faire dans ses critiques. La plupart de ses critiques ont été négatives, mais, à mon avis, certaines d'entre elles, qui attaquaient les politiques préconisées par le gouvernement dans le budget ou avant ce dernier, particulièrement en ce qui concerne nos ressources, valent une réponse à laquelle je vais consacrer les quelques minutes dont je dispose.